



# Master 2

## Administration et droit de l'action publique

### Finalité

Former des administrateurs, des enseignants-chercheurs  
ou des experts de haut niveau maîtrisant les paramètres  
juridiques et institutionnels de l'élaboration et de la mise en  
œuvre des politiques publiques



## Une formation juridique de haut niveau

# La formation

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

**Formation orientée recherche et professionnelle**, permettant aux étudiants d'acquérir les fondamentaux d'une **double culture juridique et de politiques publiques** pour comprendre les caractéristiques, les contextes juridiques et institutionnels et les mutations/enjeux de l'action publique contemporaine.

Au terme d'un premier semestre commun, les étudiants ont le choix entre deux parcours :

- un **parcours orienté Recherche**, « Droit public approfondi », co-habilité avec la Faculté de Droit de Chambéry ;
- un **parcours orienté Recherche ou Professionnel**, « Administration publique et territoires ».

2

### COMPÉTENCES ACQUISES

- Maîtrise approfondie des concepts et techniques du droit public ;
- connaissance des enjeux et paramètres de l'élaboration d'une politique publique ;
- méthodologie de la recherche ;
- méthodologie de la réponse à des appels à projets publics ;
- connaissance et capacité d'analyse des programmes de réforme des administrations publiques en France et à l'étranger ;
- aptitude à l'animation et à la gestion de politiques territoriales sectorielles.

### POINTS FORTS

- **3 à 6 mois de stage** en parcours professionnel
- Le choix entre **deux parcours et deux orientations** (recherche ou professionnelle)
- Une formation conjuguant des **approches nationales et internationales**
- De nombreux **intervenants extérieurs, professionnels et scientifiques**, en France et à l'étranger



# Les débouchés

## SECTEURS D'ACTIVITÉ OU TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Université et recherche ;
- Fonction publique d'Etat et fonction publique territoriale ;
- Emplois contractuels dans les collectivités territoriales et les établissements publics
- Métiers de l'expertise (nationale et internationale) dans le domaine de la réforme des administrations publiques.

3

### TÉMOIGNAGE 1 PARCOURS DPA

« Avocate au Barreau de Grenoble, je considère que mon année de master recherche m'a été particulièrement utile pour approfondir et maîtriser certains concepts juridiques. L'avocat est quotidiennement confronté à la nécessité de procéder à des recherches, des mises à jour, ce qui suppose l'acquisition d'une méthode d'analyse rigoureuse. Le travail réalisé en Master 2 Droit public approfondi a donc été, pour ma part, particulièrement formateur mais aussi source de satisfaction : mon mémoire (Les rapports publics de la Cour des comptes) réalisé dans ce cadre a en effet remporté un prix remis par Philippe Séguin à l'occasion du bicentenaire de la Cour des comptes » (Sarah TISSOT, Avocate au Barreau de Grenoble, promotion 2005-2006).

### TÉMOIGNAGE 2 PARCOURS APT

« Aujourd'hui attachée territoriale à la communauté d'agglomération de Grenoble, je garde un excellent souvenir du master ADT. Celui-ci présente, selon moi, trois avantages fondamentaux : sa multidisciplinarité, à la croisée entre droit public, sciences politiques et sociologie, la qualité de ses enseignements ouverts sur l'international et la diversité de ses étudiants, que ce soit au niveau de leur nationalité ou de leurs parcours. Je recommande ce master à toute personne qui aime la chose publique et qui souhaite ouvrir ses horizons » (Nadia Wolff, Attachée territoriale en charge du Conseil de développement, Métro, Promotion 2007-2008).



Une formation à la fois pratique et théorique

# Organisation pédagogique

## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

J. ARLETTAZ (Professeur), F. BARQUE (Maître de conférences), H BELRHALI-BERNARD (Professeur), S. BERNARD (Professeur), M.J. BERNARD (Maître de conférences), L. DUMOULIN (Chargée de recherches CNRS), X. DUPRE DE BOULOIS (Professeur), J.-C. FROMENT (Professeur), A. GESLIN (Professeur), N. KADA (Professeur), S. NICOT (Maître de conférences), H. OBERDORFF (Professeur), J. SAYAH (Maître de conférences), M.-R. TERCINET (Professeur), P. YOLKA (Professeur).

## DE NOMBREUX INTERVENANTS EXTERIEURS

4

A. BARON (Directeur adjoint du service de la santé et de l'autonomie au Conseil général de l'Isère), L. BOUVIER (Directeur adjoint de l'agence de l'eau « Rhône-Méditerranée et Corse »), M. GARCIAVILLEGAS (Professeur de Droit à l'Université nationale de Bogota), P. GAUVIN (Directeur de Osmose Consulting), J.-J. GLEIZAL (Professeur émérite de Science politique), C. JACOB (Directeur des services prévention et sécurité de la ville de Grenoble), A. KISMOUN (Président Rhône-Alpes Diversité), M. LEVI (Professeur de Droit à l'Université Andine Simon Bolivar à Quito), F. THEOLEYRE (Directeur de DMI Associates), etc.

## DES MODULES PEDAGOGIQUES INNOVANTS ET DYNAMIQUES

- Un voyage d'études annuel à l'étranger ;
- un séminaire international de simulation de projets ;
- des mises en situation par jeux de rôles ;
- une formation au cadre logique par un cabinet d'expertise internationale ;
- de nombreuses conférences extérieures ;
- des cours supplémentaires assurés par des professeurs étrangers invités.

Une formation à la fois pratique et théorique



# Organisation pédagogique

UN 1ER SEMESTRE COMMUN AUX DEUX PARCOURS PERMETTANT D'ACQUÉRIR  
LES FONDAMENTAUX D'UNE DOUBLE CULTURE DE DROIT PUBLIC ET DE  
POLITIQUES PUBLIQUES

## SEMESTRE 1

5	<b>UE 1</b>	Droit administratif	24 heures
	<b>UE 2</b>	Théorie de l'Etat et de la décentralisation	20 heures
	<b>UE 3</b>	Politiques publiques	20 heures
	<b>UE 4</b>	Droit constitutionnel comparé	18 heures
	<b>UE 5</b>	Financement de l'action publique	15 heures
	<b>UE 6</b>	Sociologie et anthropologie du droit	15 heures

**UE 1** : Objectif : connaissance des grandes doctrines, des notions clefs et des grands auteurs du droit administratif.

**UE 2** : Objectif : analyser les processus de recomposition de l'action publique dans le contexte d'un double mouvement de globalisation et de territorialisation juridique et politique.

**UE 3** : Objectif : sensibiliser des étudiants qui proviennent majoritairement de formations juridiques aux apports de la théorie des politiques publiques pour mieux comprendre les mécanismes de la décision publique.

**UE 4** : Objectif : identifier et analyser les différents modèles d'organisation politique et administrative des Etats.

**UE 5** : Objectif : l'objectif de l'enseignement est de sensibiliser les étudiants de M2 à l'importance des questions financières publiques.

**UE 6** : Objectif : approfondir les connaissances des étudiants en théorie du droit acquises au cours des années antérieures en leur permettant d'acquérir les fondamentaux des analyses sociologique et anthropologique du droit et de les sensibiliser à une approche du « droit vivant » ou du « droit en action ».

**Outre ces enseignements permanents du premier semestre il est proposé aux étudiants souhaitant y participer un module d'ouverture à la professionnalisation de 15 heures.**



Une formation à la fois pratique et théorique

# Organisation pédagogique

## PARCOURS « DROIT PUBLIC APPROFONDI »

### SEMESTRE 2

UE 1	Droit administratif Libertés fondamentales	15 heures 15 heures
UE 2	Droit public de la régulation Globalisation du droit public	15 heures 15 heures
UE 3	Séminaire Droit et action publique	12 heures
UE 4	Exposé – discussion	
UE 5	Mémoire et méthodologie de la recherche	6 heures
UE 6	Séminaire « Actualité du droit public », Université de Savoie	12 heures

6

**UE 1 : Droit administratif** : il s'agit de compléter l'enseignement généraliste du premier semestre par un enseignement de droit administratif plus spécialisé, destiné à travailler un chapitre particulier qui pourra être en lien avec les questions de responsabilité publique et de contrôle de l'action administrative.

**Libertés fondamentales** : cet enseignement vise, grâce à l'interaction avec les étudiants, à approfondir l'étude du droit des libertés fondamentales à travers l'actualité de la question des limitations des libertés.

**UE 2 : Droit public de la régulation** : ce séminaire a pour but d'organiser une réflexion collective des étudiants sur un sujet suscitant des opinions doctrinales divergentes. Il s'agit d'encourager les étudiants à lire les sources originales, à discuter les positions doctrinales et à se forger une opinion propre.

**Globalisation du droit public** : il s'agit d'identifier et d'analyser les mutations des différentes branches du droit public interne générées par les processus de mondialisation et d'europanisation.

**UE 3** : Objectifs : permettre à partir de la réalisation d'un projet commun, à la fois l'apprentissage du travail collectif et le croisement des différentes approches de l'action publique (juridique et institutionnelle) proposées dans le cadre des deux parcours de la formation.

**UE 5** : Objectif : initier les étudiants à la méthode de la recherche juridique et évaluer leurs aptitudes à la recherche.

Une formation à la fois pratique et théorique



Les atouts

## PARCOURS « DROIT PUBLIC APPROFONDI »

### UNE FORMATION SPECIALISEE EN DROIT PUBLIC

Un parcours qui ouvre la voie d'une carrière universitaire ou de chercheurs pour des étudiants voulant se spécialiser dans le domaine du droit public, tout en préparant aux concours administratifs de catégorie A.

### UNE VOIE D'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET A LA RECHERCHE

7

Ce parcours constitue la voie privilégiée pour continuer ensuite en doctorat de droit public.

### ENVIRONNEMENT SCIENTIFIQUE

Les étudiants du parcours « Droit public approfondi » sont rattachés au Centre de Recherches Juridiques (CRJ) et notamment au GRDPE (Groupe de Recherches en Droit Public Economique), qui organise différentes manifestations (colloques, journées d'études, etc).

Le CRJ est une équipe d'accueil reconnue par le ministère (EA 1965). Ce laboratoire a vocation à rassembler des enseignants chercheurs de la Faculté de Droit de Grenoble, des enseignants chercheurs juristes associés et les doctorants de droit public et de droit privé issus des M2 de la Faculté de Droit de Grenoble que le CRJ abrite. Il a pour objet d'initier et de développer la recherche en droit public et en droit privé, ainsi que sur des thèmes communs à ces deux branches du droit. Il favorise aussi la formation des chercheurs.

**Site web du CRJ** : <http://www.facdrait-grenoble.org/crj>

**Site web du GRDPE**: <http://www.facdrait-grenoble.org/grdpe>

### PARTENARIAT

Le parcours « Droit public approfondi » est co-habilité avec la Faculté de Droit de Chambéry. Dans ce cadre, un enseignement est assuré de façon spécifique par une équipe pédagogique de la Faculté de Droit de l'Université de Savoie.



Une formation à la fois pratique et théorique

# Organisation pédagogique

## PARCOURS « ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITOIRES »

### SEMESTRE 2

UE 1	Administrations territoriales comparées en Europe Union européenne et administration publique	10 heures 10 heures
UE 2	Nouvelle gestion publique et modernisation des services publics La réforme administrative dans les Etats en développement	10 heures 10 heures
UE 3	Action internationale des villes et des gouvernements locaux Sécurité, justice et territoire	20 heures 20 heures
UE 4	Grand Oral	
UE 5	Séminaire Droit et action publique	12 heures
UE 6	Mémoire ou stage	

8

#### UE 1

##### **Administrations territoriales comparées en Europe – Union européenne et administration publique**

Objectif : dans une approche comparative, il s'agit de mieux évaluer l'impact de l'environnement social, économique, géographique, historique et culturel sur les choix institutionnels retenus par les Etats au niveau national et local.

#### UE 2

##### **Nouvelle gestion publique et modernisation des services publics – La réforme administrative dans les Etats en développement.**

Objectif : avoir une claire connaissance des débats et des orientations des réformes de l'administration publique, nationale et territoriale, en France et à l'étranger.

#### UE 3

**Action internationale des villes et des gouvernements locaux** : dans une approche toujours résolument comparative, cet enseignement entend mettre en lumière les actions extérieures des collectivités locales, au-delà du monopole traditionnellement détenu par l'Etat en matière de relations internationales et de diplomatie.

**Sécurité, justice et territoire** : étudier les caractéristiques des processus de territorialisation des politiques de sécurité et de justice en France et à l'étranger.

#### UE 5

Objectifs : permettre à partir de la réalisation d'un projet commun, à la fois l'apprentissage du travail collectif et le croisement des différentes approches de l'action publique (juridique et institutionnelle) proposées dans le cadre des deux parcours de la formation.

#### UE 6

Objectif : selon que l'étudiant choisit l'option P ou l'option R, il devra soit réaliser un stage, soit réaliser un mémoire. Dans le premier cas, il s'agit de lui permettre de mener un projet d'action en milieu professionnel, dans le second cas d'évaluer ses aptitudes à la recherche.

Un réseau universitaire et professionnel solide



## Les atouts

### PARCOURS « ADMINISTRATION PUBLIQUE ET TERRITOIRES »

#### UNE FORMATION POLYVALENTE DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Un parcours interdisciplinaire ouvrant la voie de carrières très variées pour les étudiants :

- dans le champ de **l'enseignement et de la recherche** pour ceux qui choisissent de réaliser un mémoire et qui souhaitent éventuellement ensuite poursuivre en thèse ;
- dans le champ de **l'action publique professionnelle** soit dans des **collectivités publiques** (locales/nationales ; en France et à l'étranger), soit dans des cabinets d'expertise (en France et à l'étranger)

9

#### ENVIRONNEMENT SCIENTIFIQUE

Les étudiants du parcours « Administration publique et territoires » sont rattachés au Centre d'Etudes et de Recherche sur le Droit, l'Histoire et l'Administration Publique (CERDHP). Le CERDHP est un laboratoire de recherche (EA 1963) rattaché à la Faculté de Droit de Grenoble et dédié à l'étude de l'évolution historique des institutions publiques et aux mutations contemporaines de l'action publique, notamment territoriale.

**Site web** : <http://cerdhap.upmf-grenoble.fr>

#### UN RESEAU IMPORTANT DE PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Les nombreuses coopérations interinstitutionnelles, avec des **collectivités territoriales** (villes de Grenoble, d'Annecy, Conseil général de l'Isère, Région Rhône-Alpes, etc), des **organisations privées et publiques à caractère international** (IDHIL, IRG, UNESCO, DMI, etc) ou encore des **universités étrangères**, engagées dans le cadre des activités du CERDHP bénéficient directement aux étudiants du parcours « Administration publique et territoires » tant pour l'organisation de stages de longue durée que pour celle de séjours de recherche en France et à l'étranger.



Une ouverture sur le monde

# Coopération internationale

## COOPERATIONS INTERNATIONALES

Le Master Administration et droit de l'action publique est une formation insérée dans un tissu dense de coopérations internationales qui favorise divers cadres de mobilité pour les étudiants.

### DEUX ACCORDS DE DOUBLE DIPLOMATION

- Un accord de double diplomation en Administration publique avec **l'Université de l'Amitié des peuples à Moscou** organisé selon le schéma suivant :

- la première année de M1 à Moscou ;
- la deuxième année de M2 à Grenoble.

Dans le cadre de cet accord, le recrutement des étudiants candidats a lieu dès la fin de l'année de L3.

- Un accord de double diplomation en Administration et gestion publique avec **l'Université de Buenos Aires en Argentine** organisé selon le schéma suivant :

- le double diplôme est obtenu sur une année, les étudiants français suivant un trimestre supplémentaire d'enseignements en Argentine à partir du mois de mai de l'année de M2 en cours.

### DES PARTENARIATS INTERNATIONAUX VARIÉS

Parallèlement aux accords de double diplomation, le master Administration et droit de l'action publique bénéficie d'un réseau important de coopérations avec des universités en **Amérique** (Colombie, Equateur, Brésil, Canada, etc), en **Afrique** et au **Moyen orient** (Mali, Maroc, Egypte, Liban etc) ainsi qu'en **Europe** (Italie, Espagne, Belgique, etc) qui favorisent une mobilité étudiante (sous la forme de stages ou de séjours de recherche à l'étranger) et enseignante (par l'accueil, chaque année, de plusieurs professeurs internationaux invités).



# Conditions d'accès

## CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la spécialité « Administration et droit de l'action publique » est possible pour les titulaires d'une maîtrise (M1) de droit public et/ou de science politique, ainsi que pour toutes les personnes justifiant d'une formation équivalente.

La formation est aussi ouverte à des professionnels de l'administration publique par validation des acquis professionnels. Un aménagement de la scolarité pour tenir compte des contraintes professionnelles peut dans ce cas être envisagé.



## SÉLECTION

Le recrutement s'effectue sur dossier et / ou entretien de sélection devant un jury. Le dossier soumis par l'étudiant doit notamment rassembler les relevés de notes des 3 dernières années, une lettre de motivation et un CV. L'évaluation des candidatures se fonde notamment sur la qualité du cursus universitaire antérieur du candidat ainsi que sur la clarté et la cohérence entre le projet professionnel présenté et les objectifs de la formation.

## CANDIDATURE

Les dossiers sont à constituer en ligne sur le site de la Faculté de Droit de Grenoble, à partir de début avril.

## ORGANISATION GLOBALE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

- La rentrée universitaire a généralement lieu dans la troisième semaine de septembre.
- Les cours se terminent fin avril.
- Les examens se déroulent en décembre/janvier et en mai pour la première session et en septembre pour la deuxième session.
- Stage de 3 à 6 mois en parcours professionnel, à partir du mai.
- Le mémoire / le rapport de stage peuvent être soutenus en juillet ou en septembre.

## FICHE D'IDENTITÉ DE LA FORMATION

### M2 Administration et droit de l'action publique

**Responsable de spécialité :** Jean-Charles FROMENT, Professeur de Droit public

**Responsable du parcours « Droit public approfondi » :** Marcel-René TERCINET, Professeur de droit public

**Responsable du parcours « Administration publique et territoires » :** Nicolas KADA, Professeur de droit public

La spécialité « Administration et droit de l'action publique » fait partie du Master *Droit public*, dirigé par Philippe YOLKA, Professeur de Droit public.

Le parcours « *Droit public approfondi* » dispose du label « recherche ».

Le parcours « *Administration publique et territoires* » dispose du label « professionnel » et du label « recherche ».

### Contact administratif :

Université Pierre-Mendès-France

Faculté de Droit

Scolarité du M2 Administration et droit de l'action publique

BP47

38040 GRENOBLE Cedex 9

**Téléphone :** 04 76 82 58 34

**Courriel :** Sandrine.Thaize@upmf-grenoble.fr

**Site web de la Faculté de Droit de Grenoble :** <http://www.facdroid-grenoble.org>

# Master 2

## Administration et droit de l'action publique

*La Faculté de Droit de Grenoble est une composante  
de l'Université Pierre-Mendès-France.*

**upmf**  
Grenoble  
Université Pierre-Mendès-France  
Sciences sociales & humaines

FACULTÉ DE  
**DROIT**  
GRENOBLE